



**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION
ET DE MISE EN ŒUVRE (APIRG)
TREIZIEME REUNION
(Sal, Cap Vert, 25-29 juin 2001)**

**Point 4 de l'ordre du jour : Questions de navigation aérienne
Planification et mise en oeuvre des systèmes CNS/ATM**

4.7 : L'Organe de contrôle de l'Atlantique sud (SATMA)

(Note présentée par l'Espagne)

SOMMAIRE

La présente note a pour objet de fournir des informations sur l'Organe de suivi de l'Atlantique sud (SATMA) créé par l'Espagne et situé dans le CCR des Iles Canaries.

1. Introduction

Suite à la Conclusion 3/15 de la réunion restreinte LIM/AFI (COM/MET/RAC) tenue au Togo en 1988, l'OACI a mis sur pied un groupe pour l'Atlantique sud (SAT) chargé d'améliorer les services de contrôle de la circulation aérienne fournis dans la région SAT. En 1988, le groupe APIRG est convenu de confier au groupe SAT la tâche d'élaborer des nouvelles techniques de navigation aérienne ainsi que les systèmes CNS/ATM devant être introduits entre le couloir Europe/Amérique du Sud (EUR/SAM).

Tout au long de son existence, le groupe SAT s'est attelé à améliorer la qualité des services de circulation aérienne dans la région SAT, d'où la nécessité d'envisager la création d'un organe chargé d'unifier les systèmes et de compiler les statistiques sur les mouvements et les incidents aériens afin d'atteindre les objectifs fixés.

1. Genèse

L'Organe régional de suivi de l'Atlantique Sud est la conséquence des différentes résolutions et conclusions émanant des réunions SAT dont la liste suit :

- SAT/6 La Conclusion 1/1 aux termes de laquelle l'Espagne a été chargée de compiler et de traiter des données statistiques devant être présentées aux réunions SAT et communiquées aux Bureaux régionaux de l'OACI.

APIRG/13-WP/28

- SAT/7 Conclusions 3/1 et 4/1 aux termes desquelles il est établi que l'Espagne créera un organe régional de suivi, appelé à contribuer à la mise en oeuvre de la RNP-10 et le RVSM dans le couloir EUR/SAM.
- SAT/8 Conclusion 2/2 aux termes de laquelle il est demandé à tous les Etats visés de fournir des statistiques précises de façon à permettre à l'organe de suivi créé par l'Espagne de mener à bien sa mission. Cette conclusion est directement liée à la Recommandation 5/25 formulée par la 3ème réunion régionale de navigation aérienne CAR/SAM.
- SAT/9 Conclusion 2/5 qui dispose que l'Organe de suivi aidera, dans toute la mesure du possible, à la mise en oeuvre de la RNP-10 et la qualité de "l'évaluation sécuritaire" correspondante pour s'assurer que cette mise en oeuvre sera effective au cours du premier trimestre de l'an 2001.

3. **Organe régional de suivi de l'Atlantique sud**

L'organe précité a été créé par Spain-Aena il est situé au centre de contrôle des Iles Canaries. Ses principales fonctions sont les suivantes :

- a) Coordination des activités communes entre les CCR des Iles Canaries, Recife, Sal et Dakar pour ce qui est des tâches qui leur ont été assignées par le groupe SAT de l'OACI.
- b) Compilation des données statistiques sur les mouvements de tous les CCR au niveau du couloir EUR/SAM.
- c) Coordination de la rédaction du document "Evaluation sécuritaire" devant être approuvé par le groupe SAT. De concert avec le Brésil et la Représentation de l'IATA, procéder à une analyse des données et des résultats de risque du modèle de collision, qui doit précéder la mise en oeuvre de la RNP-10 et du RVSM pour s'assurer que les niveaux de sécurité établis sont maintenus en tout temps.

Le SATMA est situé dans CCR Canaries et ses coordonnées sont les suivantes

:

- satma@aena.es
- Telephone : 34 928 57 70 54 - 57 77 111 - 57 70 01
- Fax: 34 928 57 70 52 - 57 70 03

3. Conclusion

La réunion est invitée :

- a) à noter la création d'un organe régional de suivi pour l'Atlantique sud.
- b) à tirer le meilleur parti de l'organe dans l'intérêt de la communauté internationale
- c) coopérer avec le SATMA, dans toute la mesure du possible, afin de s'assurer que les tâches qui lui ont été assignées par l'OACI seront effectivement accomplies.

Annexe : Présentation de l'Organe de suivi en Atlantique Sud (SATMA).

- FIN -